



# **ASSISES DE L'INSTALLATION**

## **27 mai 2013**

**– Réunion de Clôture –**

**à la Région Alsace**



## Analyse SRISE RA 2010

**En 2010 sur l'ensemble chefs d'exploitation et coexploitants  
près d'1/5 est un « jeune installé »**

- ✓ 2000-2010 , 4 000 installations, 2/3 concernent des jeunes surtout sur de grandes structures
- ✓ 3/10 « jeunes installés » sont aidés
- ✓ Majorité d'installation en grandes cultures et en viticulture et concentrées sur l'axe rhénan
- ✓ Production laitière: moins d'installation mais installations aidées
- ✓ Une moitié d'installés pluriactifs: importance de la pluriactivité principale y compris dans les grandes exploitations
- ✓ 6/10 « jeunes installés » ont une formation uniquement générale



## Assises de l'installation, - un débat à l'échelle régionale -

**L'objectif est de définir**

✓ **un cadre national pour la politique de l'installation**

- préparation d'une loi d'avenir et la  
programmation FEADER 2014-  
2020

✓ **un débat à poursuivre dans le cadre du PRAD....**

- dès que la nouvelle « boîte à outil » sera disponible



## Déroulé de la concertation : un calendrier serré

### ✓ **Lancement des assises de l'installation**

(le 16 avril dernier à la CA 67)

- Présentation du contexte et de la démarche -

### ✓ **Débats sur 3 thèmes** (le 2 mai 2013 à la CA 68)

- 1) Qui aider et avec quels outils?
- 2) Les dispositifs d'accompagnement
- 3) Transmission et foncier

- Remise des questionnaires -

### ✓ **Une réunion de Clôture en séance plénière**

- Synthèse de la concertation (questionnaires et débats)



## En introduction,

- Malgré des délais très contraints, il faut souligner la qualité des débats préparatoires, le nombre de réponses reçues et l'implication de tous dans la démarche
- Afin d'améliorer la pertinence du dispositif, nécessité de faire remonter des propositions concrètes qui soient en lien avec les spécificités régionales

...le préalable à toutes ouvertures ou évolutions sera une **dotation conséquente** en rapport avec les ambitions affichées.



## THEME 1: Qui aider?

### Les principaux freins du dispositif actuel

- **Très importants** : Lourdeur administrative des procédures ,  
Niveau de formation  
(diplôme niveau IV, PPP)
- **Importants** : Revenu professionnel ,  
Viabilité économique ,  
Inadéquation avec  
installation progressive ,  
Réalisation et suivi du  
PDE (=lourdeur adm?)



## THEME 1: Qui aider?

Oui, des assouplissements sont nécessaires.

### 1 . Au niveau des critères :

- assouplir et faciliter l'accès au niveau 4 (« diplôme progressif », VAE)
- Possibilité d'ajuster le PDE en fonction d'un bilan réalisé annuellement
- assouplir le critère de  $\frac{1}{2}$  SMI pour l'accès au statut de chef d'exploit.

### Proposition complémentaire

- Relever le critère d'âge en passant de 18 à 20 ans
- pour cas particuliers >40 ans (projet compromis par l'accès au foncier par ex)

### 2. Au niveau « administratif » :

- raccourcir les délais administratifs, accélérer les procédures.



## THEME 1: Qui aider?

Oui, des assouplissements sont nécessaires.

### 3. En fonction des profils, des types de projets :

**rendre possible une installation progressive, mais...**

1. avis prudent sur la possibilité d'obtention du diplôme ou de la réalisation du PPP, dans le cadre d'une installation progressive, (attention aux exigences en terme de formation initiale : cette possibilité doit rester limitée à des cas particuliers ).
2. avis prudent sur la possibilité d'un installation progressive / exigence de revenu, à mettre en place dans le cadre d'un réseau d'acteurs, demandé pour les installations en bio (avec tutorat et suivi).



## THEME 1: Qui aider?

Nécessaire évolution du PDE

le PDE doit être avant tout  
un outil de gestion prévisionnel et de suivi du projet

**une plus grande souplesse dans le suivi administratif est demandée**



## THEME 1: Qui aider ?

Oui, il est nécessaire de mieux cibler les aides

### Quelques propositions concrètes au niveau des cibles

- favoriser les projets innovants, l'ancrage territorial, les liens avec le consommateur, les liens positifs avec l'environnement naturel ;
- prendre en compte l'efficacité des aides / pertinence économique & territoriale ;
- renforcer le soutien à la véritable création d'activité ;
- intégrer de 'nouveaux profils' avec des dispositions particulières.



## **THEME 1: Qui aider ?**

### **Mieux cibler les aides**

#### **A. Selon quels critères?**

1. emploi / ha
2. environnement, particulièrement en zones sensibles (captages...)
3. agriculture biologique
4. installation HCF
5. le lien avec le territoire
6. l'innovation, la création d'activité, les démarches collective
7. les filières minoritaires



## **THEME 1: Qui aider ?**

### **B. selon quels zonages géographiques ?**

1. montagne
2. péri-urbaines
3. zones à enjeux environnementaux (eau, biodiversité, sols...)

### **C. selon quelles modalités?**

1. majorer l'aide aux systèmes vertueux, nécessité d'une analyse /territoire et environnement
2. prise en compte des surcoûts, évaluation des handicaps
3. pénaliser l'abandon de pratiques jugées favorables lors de la reprise (passage bio>conventionnel...)



## THEME 1: Qui aider ?

### D. Selon quelles conditions de revenu professionnel ?

1. fixer un plafond de revenu pour les aides (3 SMIC...);
2. fixer un revenu plancher (1 SMIC...);
3. modulation par tranche de revenu (difficile à mettre en œuvre);
4. possibilité de fixer un objectif de revenu progressif dans le cadre d'une installation progressive.

### E. Avec des incitations spécifiques? (*réponses minoritaires*)

1. installation HCF en individuel ou dans un cadre sociétaire;
2. projets intégrant une dimension territoriale et agronomique;
3. projets concernant des filières spécifiques (ex: ovins...).



## THEME 1: Qui aider ?

### E. Avec des incitations spécifiques? (*réponses minoritaires*)

Concernant les projets d'installation agro-écologiques:

- avis très partagés entre les partisans d'une modulation des aides en faveur de ce type de projet et les autres ;
- incitation à développer ces projets par la formation, interventions lors de stages (21h), développement de l'offre de formation, parrainage de jeunes installés... ;
- développement d'espaces test ;
- exercices de simulation lors de la construction des PDE.



## THEME 2: Avec quels outils financiers?

### A. Évolutions des aides

1. **DJA et prêts bonifiés : à réévaluer et à compléter ;**
2. **Cautionnement des prêts (surtout si installation HCF)**  
*mais attention au risque de déresponsabilisation du porteur de projet*
3. **Calcul de bonification/taux du marché, assouplissement des conditions de prêts bonifiés,**
4. **Alléger le traitement administratif des prêts bonifiés .**

### B. Maintien des exonérations fiscales et sociales avec évolutions

1. **Modifier durée et étalement des exonérations ;**
2. **Cibler les petits revenus (crédits d'impôts et de charges sociales) ;**
3. **Privilégier l'innovation, la diversification, les circuits courts.**



## THEME 2: Avec quels outils financiers?

### C. Développer des aides du PIDIL (peu activé en Alsace)

#### Par ordre d'importance:

**1 -** Aides à la formation.

**2 -**

Aide à la location (maison d'habitation et ou bâtiments d'exploitation) ;

Aides au conseil ;

Subvention d'installation pour les jeunes qui s'installent sans les AI ;

Aide à la convention de mise à disposition avec une SAFER ;

Aides à l'investissement ;

Aide au bail.

**3 -**

Aide à la transmission progressive du capital social ;

Aide à l'inscription au Répertoire départemental à l'installation (RDI) ;

Prise en charge partielle des frais d'audit.



## THEME 2: Avec quels outils financiers?

### D. Développer des aides nouvelles pour de nouveaux publics

#### Quelques propositions concrètes :

##### ✓ Pour les > 40 ans

Mesures d'accompagnement identiques à l'installation JA (PPP) mais *si aides à la clé* avec montant d'aides différent.

La question de l'âge si parcours+projet pertinents ne devrait pas bloquer l'accès à un soutien (mais restreint à un nombre cas dérogatoire)

##### ✓ Pour les installés 'hors parcours'

Créer un accompagnement « hors parcours » personnalisé et adapté (pose la question du statut de ces futurs installés)



## THEME 3: Quel accompagnement?

**Globalement l'accompagnement jugé satisfaisant**

### **A. De nouvelles missions proposées**

1. Maintenir et élargir la compétence en transmission (PIIT) ;
2. Assurer suivi et accompagnement pré et post-installation ;
3. Assurer le lien entre les différents intervenants.



## THEME 3: Quel accompagnement?

### B. Une efficacité à renforcer

- Augmenter les moyens financiers ,
- Constituer et fonctionner en réseau avec l'ensemble des partenaires du territoire (Terre de liens, OPABA, Filières....),
- Augmenter le nombre de maître de stage ,
- Donner du temps au candidat.



## THEME 3: Quel accompagnement?

### C. Développer de nouveaux outils

1. Etablir un diagnostic élargi ne se limitant pas à la dimension technico-économique (contexte et impacts sociaux, territoriaux, ... du projet)
2. Développer un outil informatique simple de suivi du PDE avec un tableau de bord des actions à mener, des partenaires et des délais...
3. Développer un répertoire national Installation-Transmission AB



## THEME 3: Quel accompagnement?

### D. Assurer un suivi post installation

1. Suivi de gestion collectif ,
2. Contact systématique avec le nouvel installé ,
3. Contact réalisé par des techniciens spécialisés (*proposition OPABA*) ,
4. Maintien d'un financement du suivi installation (500 €).



## THEME 3: Quel accompagnement?

### E. Élargir la liste des action du PPP

1. stages en entreprises hors exploitation agricole avec possibilité d'un statut stagiaire (organismes professionnels, etc.);
2. stages en exploitation plus courts et plus nombreux,
3. réalisation d'espaces tests.

### F. Inciter à la mise en œuvre des stages

1. Rendre un minimum de stage obligatoire,
2. Moduler l'obligation et la durée minimum en fonction du niveau de formation.



## **THEME 3: Quel accompagnement?**

### **G. Améliorer la mise en œuvre des stages**

1. Assouplir la procédure d'agrément et création d'un statut de tuteur élargi (manque de maître de stages agréés) ,
2. Relancer un dispositif de type SESAME ,
3. Obtenir un statut stagiaire quelque soit le type d'établissement accueillant ,
4. Créer une Bourse nationale des maîtres exploitants et disposer d'une liste actualisée de maîtres de stage (notamment AB) ,
5. Dédommager financièrement les stagiaires, dans le cadre du dispositif
6. Développer les stages post-installation avec accompagnement des tuteurs et MdS



## THEME 4: Transmission et foncier

### Quels freins?

1. Marché restreint : trop peu d'offres et transferts sans publicité ,
2. Pas de soutien au candidat en manque de foncier ,
3. Pas d'outil spécifique pour les bio,
4. Peu d'actions de repérages, sensibilisation et incitation à la transmission.

### A souligner :

**le contexte particulier du marché foncier alsacien, très atomisé (50 ares / acte en moyenne), pour les actions à mettre en place il faut donc cibler le cadre de la transmission**



## THEME 4: Transmission et foncier

### Quelles propositions d'amélioration (accès)?

1. Définir un cadre juridique pour le portage du foncier et ouvrir un dispositif à destination de l'ensemble des porteurs de projets (pas restreint aux AB);
2. Améliorer le Registre départemental du foncier;
3. Renforcer les moyens mis à disposition des structures type TDLA;
4. Prioriser l'affectation du foncier à des installations sur petites surfaces;
5. Mettre en œuvre du stockage de foncier pour installer et développer des projets respectueux de l'environnement.



## THEME 4: Transmission et foncier

### Quelles propositions d'amélioration (reprise)?

1. Créer un fonds de garantie pour les cédants ;
2. Organiser un système de retraite anticipée ;
4. Mettre en œuvre des dégrèvements fiscaux pour les cédants ;
5. Garantir de l'application de l'article L413 du code rural (exercice du droit de préemption des SAFER)
6. Activer les mesures PIDIL en relation avec la question.

Un point à ne pas sous estimer: l'installation HCF réalisée dans un cadre sociétaire une stratégie qui existe et qui peut se développer



## **THEME 4: Transmission et foncier**

### **Comment inciter les cédants à préparer leur transmission?**

1. Repérage le plus en amont des cédants ;
2. Incitation fiscale, revalorisation des retraites ;
3. Accompagnement social des fins de carrières (aides pour trouver un repreneur, accompagnement et sensibilisation aux possibilités d'évolution de l'exploitation).



## **THEME 4: Transmission et foncier**

### **Quelles propositions d'amélioration concernant le RDI ?**

1. Mobiliser les acteurs économiques (coopératives, filières, ...) pour le repérage ,
2. Communication avec l'ensemble des partenaires ,
3. Coordination de l'outil DICAA et RDI ,
4. Mise en œuvre d'un espace de médiation « cédants-repreneurs »  
= cellule opérationnelle qui puisse prendre en compte les questions relatives aux différents domaines (foncier, financier, humain, juridique) à traiter dans le cadre d'un projet de transmission



## **THEME 5 : Quelle gouvernance?**

### **Commission Régionale Installation Transmission (CRIT) - coprésidée Etat-Région -**

- s'appuyant sur le réseau actuel élargi aux collectivités territoriales concernées ;
- avec maintien d'un échelon départemental ;  
(permettant une coordination technique)
- demande d'une information élargie et transparente dans le cadre d'une pluralité.



## THEME 5 : Quelle gouvernance?

### Quelques propositions concrètes

#### ✓ **Au niveau national**

- Renforcer l'observatoire national et le rendre fonctionnel ;
- Communiquer sur l'installation en général

avec mise en avant de l'accompagnement et chiffres de la réussite (site internet...) ;

#### ✓ **Au niveau régional**

- Développer une boîte à outil et une coordination régionale multipartenaire avec le PIIT en pivot.



## Et la suite

- ✓ Mise sur le site Internet des résultats des concertations (pour derniers avis);
- ✓ Transmission à Paris des propositions régionales;
- ✓ Préparation de la loi d'avenir et de la programmation FEADER 2014-2020
- ✓ Poursuite de la réflexion régionale à développer au sein du nouveau cadre qui sera établi...
- ✓ Rendez-vous pour la réunion du CRIT à l'automne prochain...



**Merci de votre participation à cette concertation**